AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

211C0165
FR0000121204-FS0073

11 février 2011

Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

WENDEL INVESTISSEMENT

(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 10 février 2011, la société First Eagle Investment Management, LLC[1] (1345 Avenue of the Americas, New York, NY 10105, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse :

- le 4 février 2011, le seuil de 5% des droits de vote de la société WENDEL INVESTISSEMENT et détenir, pour le compte desdits fonds, 2 592 345 actions WENDEL INVESTISSEMENT représentant 3 776 995 droits de vote, soit 5,13% du capital et 4,99% des droits de vote de cette société[2] ;

- le 8 février 2011, le seuil de 5% du capital de la société WENDEL INVESTISSEMENT et détenir, pour le compte desdits fonds, 2 485 768 actions WENDEL INVESTISSEMENT représentant 3 670 418 droits de vote, soit 4,92% du capital et 4,85% des droits de vote de cette société.

Ces franchissements de seuils résultent de cessions d'actions WENDEL INVESTISSEMENT sur le marché.

[1] Anciennement dénommée Arnhold and S. Bleichroeder Advisers, LLC.
[2] Sur la base d'un capital composé de 50 501 779 actions représentant 75 745 037 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.